

CONCOURS INTERNATIONAL CONVOQUANT DES PROPOSITIONS MUSICALES EN VUE D'UNE PROGRAMMATION AU FESTIVAL JORDI SAVALL

Dates d'inscription : du 7 mars au 7 avril 2022.

En date du 20 avril 2022, le résultat du concours sera rendu public lors de la Conférence de Presse du **Festival Jordi Savall** et toutes les propositions candidates ayant participé recevront une réponse par courrier électronique.

Introduction

Le **Festival Jordi Savall** souhaite être un espace de promotion et de diffusion de la Musique Ancienne, en soutenant et collaborant à des projets musicaux novateurs, menés et dirigés par de jeunes musiciens. A partir de 2022, le Festival va accueillir dans sa programmation des propositions musicales nouvelles, en ouvrant cette convocation à concours. Elle va ainsi permettre de choisir une formation musicale invitée à entrer dans la programmation de l'une ou l'autre des scènes principales du **Festival Jordi Savall**.

La sélection entre les propositions musicales sera confiée au jury d'un Conseil artistique formé par des personnes en relation avec la Musique Ancienne, l'Humanisme et le Festival.

Participation :

1. Les propositions musicales doivent émaner de musiciens de moins de 39 ans.
2. Ce concours est ouvert à des musiciens ou des ensembles dont le projet artistique est solide et de qualité.
3. Les ensembles et propositions musicales devront être spécialisés dans les interprétations à partir de critères historicistes.

Critères de sélection :

Les propositions seront sélectionnées selon les critères suivants :

- a) L'expérience et la trajectoire de l'ensemble musical et de ses membres.
- b) La qualité et le degré d'intérêt des propositions musicales.
- c) Le degré d'originalité et d'innovation des propositions présentées.
- d) L'adéquation des propositions avec les critères d'interprétation historiquement informée.

Seront valorisés de façon particulière :

- a) Les programmes de musiques médiévales et de la Renaissance.
- b) Les propositions qui ont pour objet la récupération et la promotion d'un patrimoine musical inédit ou inconnu ; ou l'interprétation du patrimoine musical ibérique.
- c) Les projets qui ont un lien avec la ville de Montblanc (Catalogne) ou la Route de l'ordre cistercien.

Matériel à présenter :

- a) Remplir le formulaire d'inscription.
- b) Un bref dossier et une explication du projet
- c) Une biographie ou la trajectoire de l'ensemble musical ou des interprètes.
- d) Un matériel audiovisuel ou matériel sonore.

Présentation des propositions :

Les sollicitudes pourront être présentées jusqu'au 7 avril 2022, en remplissant le formulaire que l'on peut trouver grâce au lien présentant l'information demandée.

Avantages et conditions :

La formation musicale sélectionnée sera programmée lors du **Festival Jordi Savall 2022** sur l'une de ses scènes principales.

Cette formation musicale recevra une allocation unique de 5.000 € sous forme de contrat artistique incluant tous les frais dérivés (transport, défraiements et hébergement).

Et la proposition sélectionnée bénéficiera d'une totale visibilité grâce à la communication du **Festival Jordi Savall**.